

Pôle Rural - Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen
Séminaire 2016 -2017
Responsables : Philippe MADELINE et Jean-Marc MORICEAU
Séance du 11 octobre 2016

PASCAL CHEVALIER

Professeur de géographie à l'Université Paul Valéry de Montpellier 3

**« Trajectoires de diversification et mutation des espaces ruraux français :
adaptabilités territoriales et différenciations spatiales »**

Compte rendu réalisé par Laura Pauchard, doctorante en géographie (ESO)

Pascal Chevalier a réalisé sa thèse sur le rôle des dynamiques tertiaires dans la recomposition des zones rurales de faible densité puis une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) sur l'action locale et le développement rural en Europe. Avec son équipe ART-Dev (UMR 5281), il s'intéresse aujourd'hui à la manière dont les territoires ruraux d'Europe Centrale reçoivent et mettent en œuvre les politiques publiques et plus particulièrement les programmes LEADER.

Pour ce séminaire, Pascal Chevalier souhaite interroger l'actualité de la Renaissance Rurale conceptualisée par Bernard Kayser (1990). Cette dernière postule une recomposition démographique par migration des populations dans les campagnes, en quatre phases suivant une trajectoire très linéaire (Berger, Chevalier, Dedeire, 2005). Plusieurs hypothèses ont été formulées pour expliquer cette Renaissance :

- le développement d'une économie résidentielle induisant l'essor des activités tertiaires,
- l'affaiblissement social de l'agriculture et ses conséquences sur le délestage de la main d'œuvre
- et enfin la création d'activités dans le tourisme et l'artisanat.

Cette recomposition, souvent décrite de façon très linéaire, entretient un certain nombre de clichés : rapport des nouvelles populations aux autochtones, prédominance d'inactifs dans la population migrante (retraités, migrants pendulaires, etc.), niveau de formation et niveau de vie plus élevé des arrivants, etc... Or, pour Pascal Chevalier cette recomposition généralisée cache une forte diversité. Les campagnes ont vécu des processus de croissance extrêmement différents, et la place de la tertiarisation dans les trajectoires socio-économiques varie d'un espace à un autre. L'intervention de Pascal Chevalier vise donc à proposer de nouvelles typologies pour réinterpréter la recomposition rurale et ses formes variées. L'analyse est réalisée à l'échelle des départements Français, puis à l'échelle des cantons de l'ex région Languedoc-Roussillon ainsi qu'à l'échelle Européenne des NUTS 3. Quatre typologies à l'échelle départementales sont proposées à partir d'une trentaine de variables (statistiques multivariées).

La première typologie identifie 6 dominantes socio-économiques dans les campagnes. On retrouve les départements du « *rural touristique* » où 20 à 30 % de la population vit du tourisme (essentiellement les départements littoraux). Les départements de l'Est sont identifiés comme étant du « *rural industriel diffus* » dans lesquels persiste un héritage industriel. On identifie ensuite les départements structurés autour de la mobilité résidentielle, qui correspondent aux territoires périurbains. Le sud du pays est caractérisé par du « *rural*

résidentiel à tertiarisation par défaut ». Dans le « *rural agricole paysan* » (Ardèche, Lozère, Tarn), la proportion d'actifs agricoles est supérieure à la moyenne mais la valeur ajoutée produite reste inférieure à l'échelle nationale. Cette catégorie s'oppose au « *rural agricole productif* », plus intensif. De cette première typologie, il ressort finalement que l'économie résidentielle liée à la mobilité reste limitée, et que la catégorie la plus importante correspond à une dynamique d'économie résidentielle à tertiarisation par défaut.

La deuxième typologie présente les dynamiques socio-économiques et démographiques. Cette dernière permet d'identifier les campagnes vieilles et appauvries comme le Massif central (déclin démographique, développement économique descendant). Ensuite, des espaces en voie de revitalisation mais en voie de marginalisation économique (départements méridionaux, d'arrière-pays) s'opposent aux « *espaces ruraux qui se repeuplent* » caractérisés, eux, par une croissance démographique et le développement de l'économie (l'Ouest et le Sud). Enfin, la situation du « *rural en revitalisation démographique et économique* » s'explique par une arrivée de population qui redynamise l'économie mais dont la situation reste précaire du point de vue socio-économique (littoral Languedocien). Il s'oppose aux campagnes revitalisées épargnées par les difficultés économiques et en regain économique (majorité des départements du nord de la France). Cette typologie nous montre qu'il n'y a donc pas forcément de liens entre la recomposition démographique et le développement économique, et va à l'encontre de l'idée d'un développement uniforme.

La troisième typologie mesure le degré d'intégration économique (la valeur ajoutée générée dans l'économie nationale). Parmi les types repérés, on identifie les départements sous « *influence urbaine* », il s'agit de territoires de proximité urbaine et de forte mobilité. L'économie résidentielle explique la place importante du tertiaire dans le développement rural de ces régions. Le type suivant identifie des départements à forte dépendance aux transferts sociaux (70 % de l'économie locale est liée aux transferts sociaux tels que les retraites) que l'on retrouve essentiellement sur les littoraux. On trouve aussi les départements très marginalisés dans lesquels les transferts sociaux ne se répercutent pas sur l'économie locale. Enfin, dans cette typologie les départements d'intégration par le maintien d'une spécialisation industrielle (un seul département) se distinguent des départements d'intégration par spécialisation agricole et résidentielle. À travers cette carte, le rôle de l'intégration par les activités productives est, d'un point de vue spatial, relativement faible comparé à l'intégration économique liée aux transferts sociaux.

Enfin, la dernière typologie proposée fait office de synthèse. On distingue le rural de type « *périurbain, économiquement et démographiquement dynamique* » liées à l'intégration économique de la fonction résidentielle (deux zones concernées autour de Paris et Lyon). Ces départements sont marqués par de fortes mobilités et une population jeune. Le type suivant, intitulé « *rural résidentiel sous dépendance des transferts sociaux démographiquement et économiquement dynamique* », est lié aux transferts financiers notamment des retraites (dans le sud de la France et l'Ouest). Le Centre-Nord de la France est caractérisé par un « *rural d'intégration agricole, résidentiel et démographiquement dynamique* ». Ici, la valeur ajoutée de la production agricole y est très forte au regard des autres types d'activités. Le « *rural d'intégration industrielle en restructuration* » (un seul département) est caractérisé par une stabilité démographique mais socialement appauvri. Enfin parmi les deux types identifiés par une « *dépendance [aux] de transferts sociaux* », l'un est caractérisé par un renouvellement démographique malgré un appauvrissement économique et l'autre est « *en voie de marginalisation démographique et économique* » : deux types qui correspondent à quelques départements du Languedoc.

L'analyse à l'échelle des cantons du Languedoc met en lumière un territoire divisé entre un littoral et son arrière-pays. Le littoral est caractérisé par une économie résidentielle le long des

axes de communications périurbains. Les transferts sociaux y sont importants (population de retraités, de touristes à fort pouvoir sur l'économie locale). L'arrière-pays est lui caractérisé par d'importants transferts sociaux sans impacts sur le développement économique. Enfin, on distingue une zone dans laquelle le taux de pauvreté est très important et qui concentre d'importants transferts liés aux minimas sociaux. Il s'agit d'anciens bassins miniers où les populations les plus précaires sont restées après les fermetures d'usines.

Pour conclure, Pascal Chevalier nous propose une typologie à l'échelle Européenne (NUTS 3) qui confirme la mosaïque des campagnes et la recomposition non linéaire de ces dernières. Il retient de ces travaux une nouvelle facette des campagnes : la pauvreté qui s'ancre dans ces territoires encore aujourd'hui largement mis de côté par les politiques publiques.

Discussion :

Philippe Madeline. L'analyse présentée par Pascal Chevalier propose une approche à l'échelle départementale. Pourquoi ne pas utiliser l'échelle du bassin de vie dans laquelle les migrations et les transferts sociaux sont des éléments structurants ? Par ailleurs ne faudrait-il pas corrélérer cette approche avec les migrations nationales, interrégionales et interdépartementales et ce afin d'identifier les échelles de formation de ces zones de paupérisation ? Enfin, dans l'évolution des migrations de populations repérées, peut-il identifier le rôle des politiques publiques à différentes échelles ?

Pascal Chevalier : Le travail est essentiellement réalisé à une échelle infra (le canton), pour identifier ou non des effets de bassins de vie. Dans le Languedoc Roussillon, ces dynamiques territoriales ne semblent pas être liées aux bassins : on identifie des zones où les populations sont précaires dont la mobilité est plutôt faible, le rapport au centre se trouve dès lors affaibli et rend compte quelques-fois du manque de pertinence de l'échelle du bassin de vie. Concernant les migrations, on a travaillé sur l'origine des populations qui migrent : dans l'Hérault on est plutôt sûr de la mobilité nationale des années 1990. L'objectif de ce travail est d'éclairer les politiques publiques pour les adapter aux réalités locales qu'ils ne maîtrisent pas et d'éviter les politiques d'après coup (ex : lutte contre la pauvreté).

Jean-Marc Moriceau : Pourquoi ne pas travailler à l'échelle des arrondissements pour détacher certaines zones fortement influencées par l'urbanisation des zones de résistances ? Comment ce type d'analyse spatiale pourrait s'appliquer à une approche historique ? L'enquête du contrôleur général Orry (1745) a tenté de classer les populations selon leur niveau de vie pour distinguer les zones de pauvreté a déjà fait l'objet d'analyse chez les historiens.

Pascal Chevalier L'analyse présente une dimension européenne, et les données mobilisées n'intègrent pas ces notions de bassins de vie à l'échelle des NUTS 3, d'où l'intérêt de repartir du cas local et d'agréger les échelles pour mener une approche montante. Sur la question de l'approche historique, des travaux ont été menés récemment sur les dynamiques rurales depuis 1954 mais le problème c'est que les indicateurs varient fortement et il est difficile d'identifier les trajectoires.

Quentin Brouard-Sala : Vos travaux me font penser à certains travaux anglo-saxons sur la gentrification et la pauvreté. Quel rapprochement faites-vous dans vos analyses entre développement territorial et émancipation des populations locales ?

Selon **Pascal Chevalier**, les programmes LEADER ne peuvent pas se mettre en place sans émancipation des populations locales. Par exemple, on observe que plus on arrive dans des zones marginalisées et moins il y a de projets portés par les populations locales. Ceci peut s'expliquer par le capital social, mais pas toujours puisque les populations sont parfois bien formées mais elles ne détiennent pas toujours le capital financier.

Pierre Guillemain Les catégories socio-professionnelles sont-elles intégrées dans l'analyse ?

Pascal Chevalier : Les catégories socio-professionnelles ont été intégrées mais le problème c'est qu'elles ont été pondérées parce qu'elles ne correspondent pas forcément aux activités effectives. De la même manière, le lien entre la marginalisation des campagnes et le niveau de formation semble très peu lié car il y a très peu de corrélation entre le niveau de formation et le type d'activité occupé. On observe toutefois une corrélation entre les professions indépendantes et les zones les plus marginalisées (liée à la nécessité de créer son activité vu la faiblesse du tissu économique local). Les populations ouvrières se trouveraient, elles, davantage dans des zones intermédiaires.